

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DELIBERATION n° 2023/03/16-26-CA

Le **Conseil d'administration**, en sa séance du 16 mars 2023, sous la présidence d'Éric BERTON, Président,

Vu le Code de l'éducation,

Vu les Statuts d'Aix-Marseille Université modifiés,

Vu l'avis du Comité Social d'Administration (CSA) en date du 13 mars 2023,

DECIDE:

OBJET : Contingent aménagements de service des enseignants du second degré, pour l'année universitaire 2023 / 2024

Le Conseil d'administration approuve le renouvellement du contingent des aménagements de service des enseignants du second degré de cinq aménagements de service de 192 HETD pour l'année universitaire 2023 / 2024.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Membres en exercice: 36

Quorum : 18 membres présents et représentés

Nombre de membres présents : 18 Nombre de membres représentés : 9

Fait à Marseille le 16 mars 2023

Eric BERTON, Président d'Aix-Marseille Université